



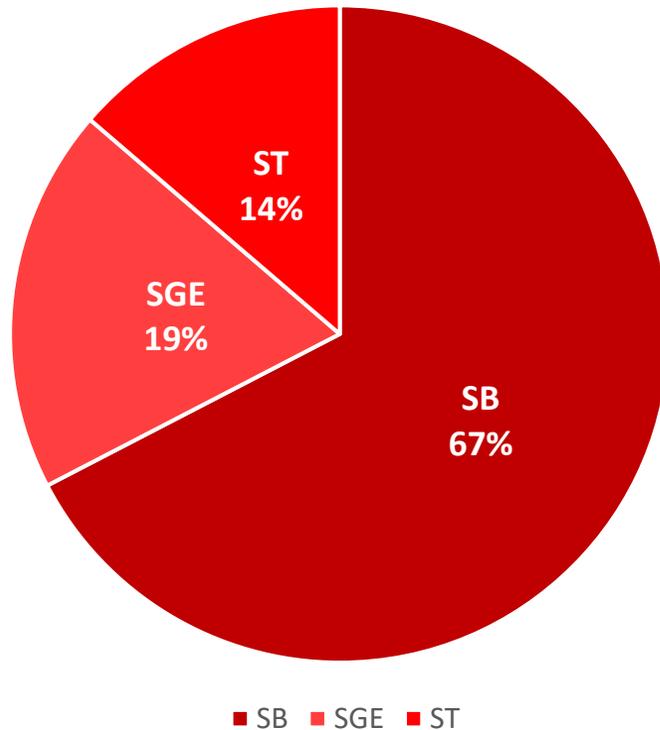
Solution de branche n° 30

CHOCOSUISSE | BISCOSUISSE

Urs Furrer, Directeur de CHOCOSUISSE | BISCOSUISSE
Roman Bongni, SECO, responsable de branche

Journée de la CFST destinée aux organismes responsables des solutions MSST interentreprises, 10 novembre 2021, Bienne

Solutions MSST interentreprises de la CFST certifiées



- 64 solutions de branche
- 13 modèles de solutions
- 18 solutions pour groupes d'entreprises
- solutions de branche dans le secteur alimentaire (fabrication uniquement) :
 - Boulangerie-pâtisserie-confiserie artisanale
 - Union professionnelle suisse de la viande
 - FROMARTE
 - **CHOCOSUISSE | BISCOSUISSE (n° 30)**
 - Solution professionnelle Céréales
 - Solution sécurité au travail « vin, spiritueux, boissons »

La SB n° 30 en bref



- depuis 1999
- à l'origine prévue pour l'industrie de la chocolaterie, de la biscuiterie, de la biscotterie et de la confiserie
- aujourd'hui aussi ouvert aux entreprises d'un champ plus large de l'industrie alimentaire (plats pré-cuisinés, transformation d'herbes médicinales, etc.)
- 38 entreprises, soit env. 5'700 employé(e)s
 - 9 membres de CHOCOSUISSE
 - 20 membres de BISCOSUISSE
 - 9 entreprises d'autres branches

Organisation

Secrétariat de la solution de branche
secrétariat de CHOCOSUISSE | BISCOSUISSE

Comité MSST

comité directeur paritaire

- 2-4 représentant(e)s des employé(e)s
- 2-4 représentant(e)s des employeurs

Pool MSST

spécialistes de la sécurité au travail

- 1 médecin du travail
- 1 hygiéniste du travail
- 1 chargé de sécurité

Prestations

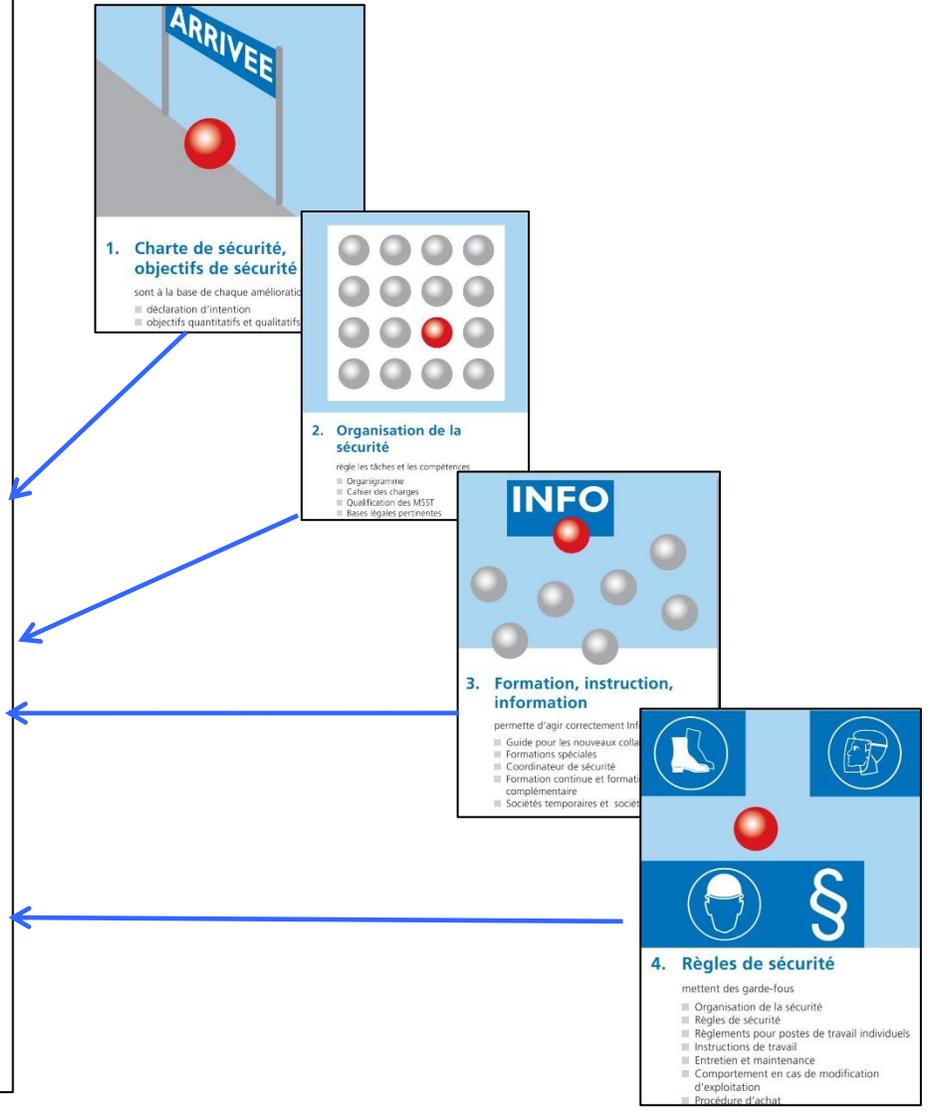
- **manuel de sécurité au travail**
- **formation initiale et continue**
- **informations**
 - bulletin d'information
 - circulaires
 - extraréseau
- **résultats statistiques spécifiques à la branche et aux entreprises**
statistique des accidents et des absences, formulation des objectifs
- **visites d'entreprise / audits**
- **instance répondante en cas de questions**

Quelle est la structure du Manuel ST ?



Table des matières

No.	Matière	Annexe (dans l'extranet)
Chapitre 00	Préambule et impressum Table des matières Index des modifications Liste des abréviations Répertoire des principales références Organisation de la solution de branche (y compris les membres de l'Équipe MSST, les membres du Comité MSST et la liste des entreprises affiliées)	Annexe 00-1 Annexe 00-2 Annexe 00-3 Annexe 00-4
Chapitre 0	Introduction Plan d'activités 2017-2019	Annexe 0-1
Chapitre 1	Charte et objectifs <i>Charte de sécurité au travail et de protection de la santé (modèle)</i> <i>Formulaire « Formulation d'objectifs »</i>	Annexe 1.1-1 Extranet
Chapitre 2	Organisation de la sécurité <i>Organisation de la sécurité (modèle)</i> <i>Information concernant la représentation des employés (modèle)</i>	Annexe 2-1 Annexe 2-2
Chapitre 3	Formation, instruction et information <i>Attestation de formation (modèle)</i>	Annexe 3-1
Chapitre 4	Règles de sécurité 4 Règles de sécurité, synopsis 4.1 Équipements: acquisition, mise en service et maintenance <i>Planification / achat d'équipement (liste de contrôle)</i> <i>Plan d'entretien (modèles)</i> 4.2 Équipement de protection individuelle (ÉPI)	Annexe 4.1-1 Annexe 4.1-2



Manuel de sécurité au travail de la SB n° 30		CHOCOSUISSE BISCOSUISSE
Chapitre 1	Édition 2017 - 2019	Date: 31.03.2017

1 Charte et objectifs

Qui veut la sécurité doit la revendiquer, se fixer des objectifs et agir en conséquence. Cette revendication doit se concrétiser sous la forme d'une charte de sécurité. La charte de sécurité reflète l'importance accordée par une entreprise à la sécurité et à la santé des travailleurs.

1.1 Charte

Concernant la charte de sécurité, il faut veiller aux points suivants:

- La charte est partie intégrante de la philosophie d'entreprise. Elle peut exister soit indépendamment sous forme de charte de sécurité au travail et de protection de la santé, soit être intégrée à la charte d'entreprise.
- La charte doit être cautionnée par la direction et incarnée par l'exemple des cadres. Elle n'est efficace que si, connue de toutes les travailleuses et tous les travailleurs, elle est appliquée au quotidien. À cet égard, il est recommandé d'afficher la charte à l'intérieur de l'entreprise de manière bien visible (p. ex. au tableau d'affichage) ou de la remettre aux employé(e)s par une autre voie adéquate (p. ex. en l'intégrant dans un manuel existant destiné au personnel).
- Le modèle figurant à l'**annexe 1.1-1** contient les éléments essentiels d'une charte de sécurité au travail et de protection de la santé. Elle sert de base à l'élaboration d'une charte intra-entreprise de sécurité au travail et de protection de la santé.

Que faire?

1. **Variante 1:** Reprenez la charte de la Solution de branche figurant à l'**annexe 1.1-1** et faites-le signer par la direction.
Variante 2: Créez une charte de sécurité indépendante et propre à l'entreprise ou intégrez les questions de sécurité au travail et de protection de la santé à la charte de l'entreprise.
2. **Documentation:** Archivez la charte (p. ex. sous le **registre 1**).

Davantage d'informations et ressources recommandées:

- **Annexe 1.1-1:** modèle Word « Charte de sécurité au travail et de protection de la santé »
- Site Internet de la Suva sur le thème « **Système de sécurité** » (cf. point 1 : Charte et objectifs de sécurité » dans l'encadré « Les 10 éléments du système de sécurité », y c. les matériaux y attenants)
- **Charte de la sécurité de la Suva** (manifeste pour des places de travail sûres et saines)

← titre

← objectifs

← partie avec les bases théoriques

← rouge clair « Que faire ? »
encadré = manière de procéder

← encadré bleu clair avec informations pour approfondissement et références (p. ex. en annexes)

Davantage d'informations et ressources recommandées:

- Annexes: 7-1 Liste de contrôle « Organisation en cas d'urgence »
- 7-2 Missions, compétences, responsabilités (modèle)
- 7-3 Équipement de premiers secours et secouriste en entreprise
- 7-4 Plan d'évacuation et de sauvetage (exemple)
- 7-5 Comportement en cas d'urgence (modèle)
- 7-6 Symboles (modèle)
- 7-7 Protection contre les incendies

Organisation et comportement en cas d'urgence:

- Site Internet de la Suva sur le thème « **Système de sécurité (MSST)** » (cf. point 7 « Organisation en cas d'urgence » dans l'encadré « Les 10 éléments du système de sécurité », y c. les outils attendants

- **Communications de la CFST** n° 82 / mai 2016 sur le thème « Organisation en cas d'urgence »

- Ressources du SECO (vue d'ensemble):
 - **Guide relatif à l'OLT 3** (art. 36 Premiers secours) et l'OLT 4 (art. 8 Voies d'évacuation)
 - Aide-mémoire « **Que faire en cas d'urgence** » (modèle)

- Listes de contrôle et publications de la Suva (sélection):
 - (67157) « Voies d'évacuation »
 - (67062) « Plan d'urgence pour les postes de travail fixes »
 - (67061) « Plan d'urgence pour les postes de travail mobiles »
 - (67062/1) « Comportement en cas d'urgence »
 - (88217/1) « Carte d'appel d'urgence »
 - « Liste de contrôle du matériel sanitaire en entreprise » (aménagement de salles de soins, équipement pour l'engagement mobile) (Alliance suisse des samaritains)
 - Publication (2063/1) « Substances dangereuses – Ce qu'il faut savoir » (y. c. tableau « Mesures en cas d'intoxications et de brûlures par caustiques »)
 - Brochure (44086) « Aide psychologique d'urgence – que faire après un grave accident au travail? »
 - Aide-mémoire (44007) « Signalisation de sécurité »

- Cf. aussi chapitre 2 Organisation de la sécurité

- Cf. aussi chapitre 4.7 Travailleurs isolés

Offre de formations et de cours (en part. aussi réalisables en entreprise)

- Alliance suisse des samaritains, ASS (www.samariter.ch)
- Association suisse de samaritains en entreprise, ASSE (www.svbs-asse.ch)
- San Arena – Rettungsschule (www.sanarena.ch, uniquement en allemand)
- JMDT Medical Services (www.jdmt.ch)
- Notfalltraining Schweiz (www.notfalltraining.ch, uniquement en allemand)

Sources de matériel de premiers secours

- Suva (pour les entreprises assurées auprès d'elle) (www.suva.ch/erstehilfe)
- SaproS (www.sapros.ch)
- Alliance suisse des samaritains, ASS (www.samariter.ch)

← **Annexes**

- listes de contrôle
- documents-types (lettres, affiches...)
- exemples de documents
- informations pour approfondissement (p. ex. 7-7 incendie)

← **liens vers:**

- sites fournissant des informations détaillées
- bases juridiques
- listes de contrôle
- fiches d'information
- brochures
- renvois vers d'autres chapitres
- adresses où obtenir du matériel, des offres de cours
- etc.

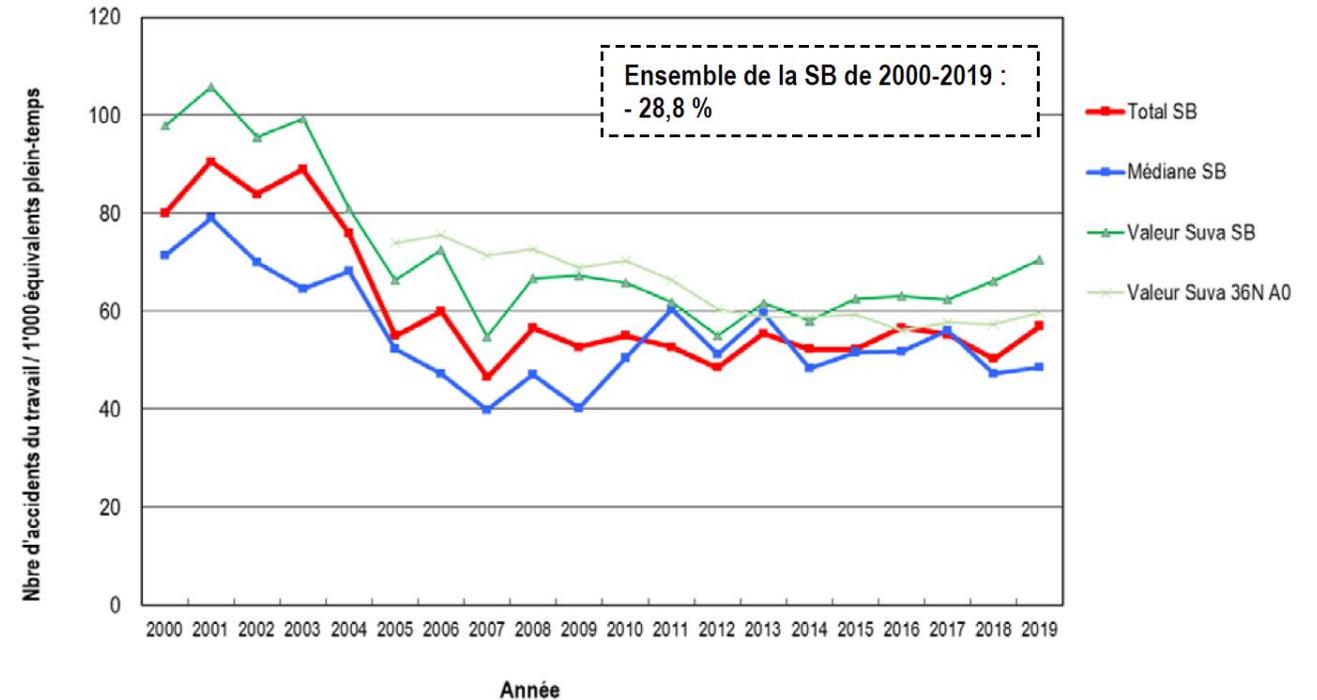
Succès / preuve d'efficacité ?

BISCOSUISSE CHOCOSUISSE



Preuve d'efficacité

- 20 ans
- nombre de membre stable
- réduction de la fréquence d'accidents d'env. 30 %
- utilisation régulière de l'offre par les membres

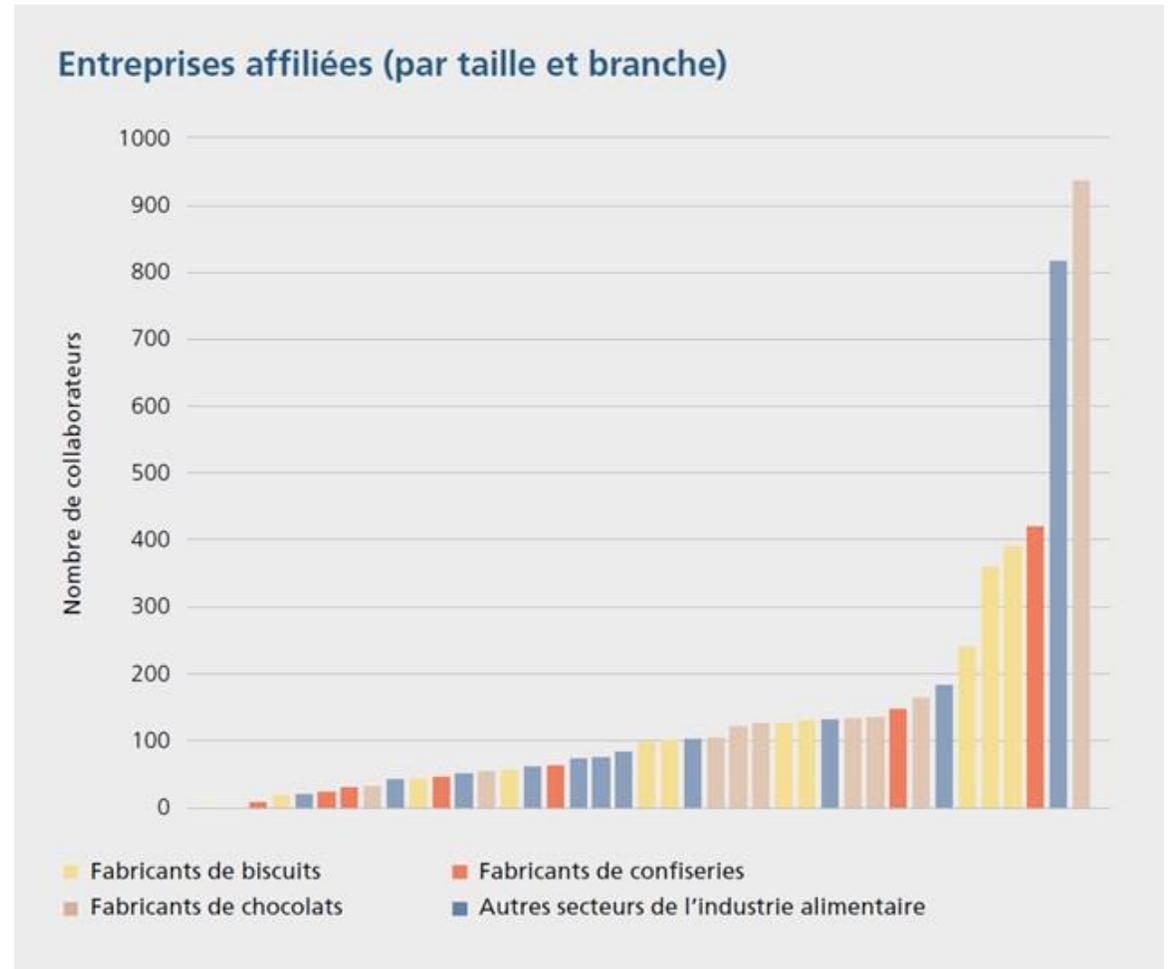


Défis ?



Défis

- diversité des entreprises
 - taille
 - branche
 - langue
- nombre d'entreprises
- cotisations des membres
- engagement des membres



Digitalisation ?



Extraréseau



Solution de branche MSST n° 30

Depuis déjà plus de 20 ans, la Solution de branche MSST n° 30 de CHOCOSUISSE / BISCOSUISSE apporte

Opportunités ?



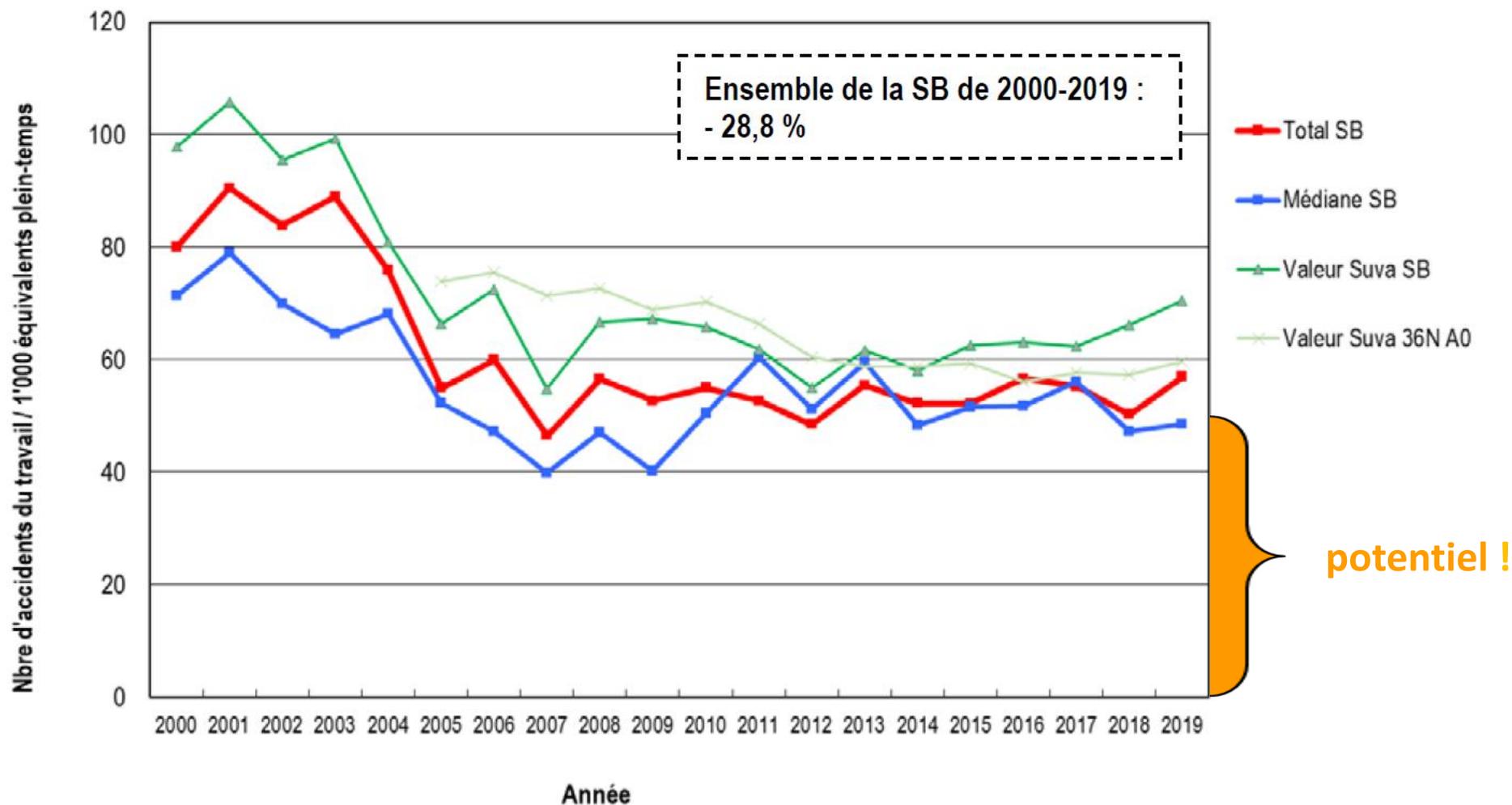
Opportunités

- Une **offre de base solide** permet de développer un système MSST propre à l'entreprise à un rapport qualité-prix attractif
- **Applicable à la plupart des entreprises du secteur alimentaire**
- **2 associations permettent de réaliser des synergies**
p. ex. mesures de lutte contre la pandémie, questions de droit du travail, etc.
- **Taille humaine**
contact direct avec le secrétariat

Potentiel d'amélioration ?



Potentiel d'amélioration



Expansion et amélioration en cours

Constats à partir de

- la situation initiale
- les travaux de re-certification

→ mesures d'expansion & d'amélioration

- chercher la collaboration avec d'autre SB (p. ex. pour les cours)
- impliquer encore davantage les entreprises dans l'expansion de la SB
- impliquer encore davantage les répondants pour la branche & les partenaires sociaux
- **obtenir de nouveaux membres**

En savoir plus ?

BISCOSUISSE **CHOCOSUISSE** 



Portrait dans
Communications
CFST n° 93

&

www.asa-chocosuisse.ch



Que propose une solution par branche? L'exemple de CHOCOSUISSE | BISCOSUISSE

Créée dès 1999, la solution par branche CHOCOSUISSE | BISCOSUISSE a été développée comme offre de services destinée à soutenir les entreprises membres de ces deux associations sur les questions de sécurité au travail et de protection de la santé. Elle compte aujourd'hui 38 entreprises regroupant 5700 personnes.

La solution par branche n° 30: pas uniquement réservée à l'industrie des produits sucrés

Initialement conçue comme offre de services pour les membres de CHOCOSUISSE et BISCOSUISSE, la solution par branche n° 30 s'adresse ainsi aux fabricants industriels de chocolat, biscuits et confiseries. Du fait du peu de solutions par branche MSST certifiées par la CFST dans le secteur alimentaire, elle est cependant ouverte à d'autres associations. Huit entreprises, principalement des fabricants de plats cuisinés, de compléments alimentaires et de préparations à base de plantes médicinales, y sont aussi affiliées.

L'organe de pilotage de la solution par branche est le comité MSST, dans lequel sont représentés les entreprises et les partenaires sociaux. Le pool MSST, composé de spécialistes MSST externes, est responsable du soutien technique.

Que propose la solution par branche n° 30 aux entreprises?

La tâche d'une solution par branche est d'aider les entreprises membres à mettre sur pied un système efficace et durable afin de satisfaire aux exigences légales de sécurité au travail et de protection de la santé. Elle leur propose à cet effet un système

de sécurité spécifique à la branche ainsi que des formations et d'autres prestations ad hoc. Les entreprises peuvent ainsi élaborer leur propre

Dans l'ensemble, nous proposons aujourd'hui une offre de base solide pour un système MSST, d'un bon rapport coût-utilité.

système sur mesure. Dans les faits, la solution par branche CHOCOSUISSE | BISCOSUISSE propose aux entreprises les prestations suivantes:

Manuel de sécurité au travail: comprenant près de 200 pages, ce manuel est la clé de voûte de la solution par branche. Structuré selon le système en 10 points de la CFST, il aborde une trentaine d'aspects potentiellement importants pour les entreprises affiliées. La plupart ont été identifiés au cours d'une détermination des dangers interentreprises et concernent les points «Règles de sécurité» et «Protection de la santé». Chaque thème comprend une partie théorique avec les principes essen-

tiels, des instructions pas à pas pour la planification des mesures et des sources pour trouver des informations et aides complémentaires. À cela s'ajoutent de nombreux modèles et des listes de contrôle propres.

Formation initiale et complémentaire: la solution par branche organise une fois par an une manifestation de formation complémentaire qui s'adresse principalement aux préposés à la sécurité et aux personnes de contact. Elle cible aussi les responsables du personnel car des thèmes tels que la gestion de la santé dans l'entreprise, un encadrement promoteur de la santé ou la santé mentale ont beaucoup gagné en importance ces dernières années. Les contenus de la formation sont définis par les organes MSST. Ils sont choisis en intégrant, entre autres, les résultats des enquêtes menées en interne, les campagnes actuelles de la Suva ou les actions prioritaires en matière d'exécution.

Les formations proposées comprennent aussi un cours d'introduction de deux jours, répondant aux exigences de la Suva pour le cours «Connaissances de base en sécurité du travail et protection de la santé» et complété d'informations spécifiques à la branche.

Les cours font la part belle aux liens avec la pratique, aux échanges d'expériences et à l'entretien des réseaux.



Claudine Allemann
Personne de contact de la solution par branche MSST, CHOCOSUISSE | BISCOSUISSE, Berne



Merci beaucoup pour votre attention !

